



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
12/03/2025

Nombre de conseillers municipaux
En exercice : 29
Présents : 20
Procurations : 07
Votants : 27

OBJET :

FINANCES

**Affectation des résultats
2024**

**Budget Annexe des
Pompes Funèbres**

==--==

En l'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents : M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, M. BELTRAN José, Mme MENAHEM Sophie, M. VILA-PASOLA Marti, Adjoints ; Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme OHN Christiane, Mme CAPEILLE Sandrine, M. INGHAM John, Mme BOISORIEUX Michelle, M. CARLES Yves, M. PUIGMAL Patrick, M. PARAYRE Jean, Mme QUER Martine, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

Mme BOISDRON Gisèle, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à Mme DUNYACH Monique, Conseillère Municipale,
M. BORREILL Philippe, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à M. le Maire,
M. COSTE Jean-François, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à M. DUNYACH Denis, adjoint,
M. PREHAM Anthony, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Mme LACOMBE Maria, adjointe,
M. BERTHELOT Stéphane, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à M. ANGULO José, adjoint,
Mme BOURDIN Géraldine, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à Mme MENAHEM Sophie, adjointe,
Mme TORRENT Michèle, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à M. PUIGMAL Patrick, Conseiller Municipal,

Absent(s) :

M. REDONDO Simon, M. PLANES Jean-Jacques, conseillers municipaux

Secrétaire de séance : Mme CAPEILLE Sandrine

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les résultats du Compte Financier Unique 2024 – BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES de la Commune de CERET, sont repris comme suit :

BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES (BC640)

Section Investissement

Report du résultat 2023	
Résultat 2024	
Excédent ou déficit cumulé à reprendre au 001	
Restes à réaliser en dépenses	-
Restes à réaliser en recettes	-
Solde d'exécution de la section d'investissement	-

Section de fonctionnement

Report du résultat 2023	12 900,31
Résultat 2024	941,26
Excédent ou déficit cumulé	13 841,57
Affectation à la couverture d'autofinancement au 1068	
Excédent ou déficit cumulé à reprendre au 002	13 841,57

LE CONSEIL MUNICIPAL
Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE
à l'unanimité
(1 abstention : M. PARAYRE Jean)
de ses membres présents ou représentés

- **ACCEPTTE** la proposition de Monsieur le Maire,
- **DECIDE** d'affecter les résultats tels qu'énoncés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.

Le Maire de CERET
Michel COSTE

La secrétaire de séance,
Sandrine CAPEILLE

